

46 - LE PAYS D'ENTREVAUX



Communes concernées

Castellet-lès-Sausses
Entrevaux
Saint-Benoit
Sausses

Données générales

Superficie : environ 8 257 hectares
Altitude maximale : 1518 mètres
Altitude minimale : 418 mètres
Population : environ 1010 habitants en 1999
1140 habitants en 2014

PRESENTATION

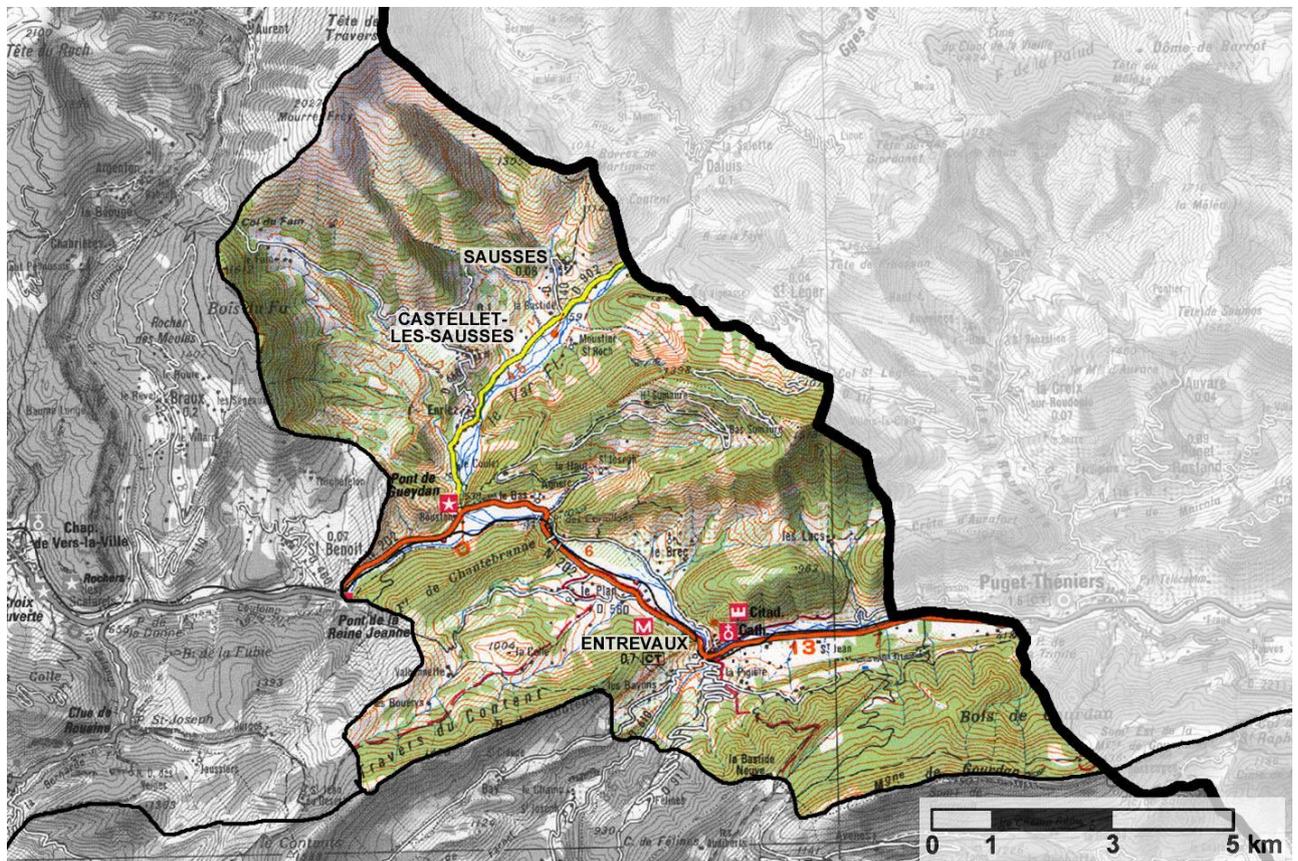
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le Pays d'Entrevaux, qui occupe la vallée du Var, se présente comme un profond couloir, étroit et sinueux. Le parcours est mis en scène par une succession de détours et de cluses majestueuses, qui dévoilent des ouvertures où des villages ont pu s'implanter malgré la rareté des terrains cultivables.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeux de vert puis de roux des forêts
Vert tendre des prairies
Argenté des oliviers
Blanc et gris des calcaires



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

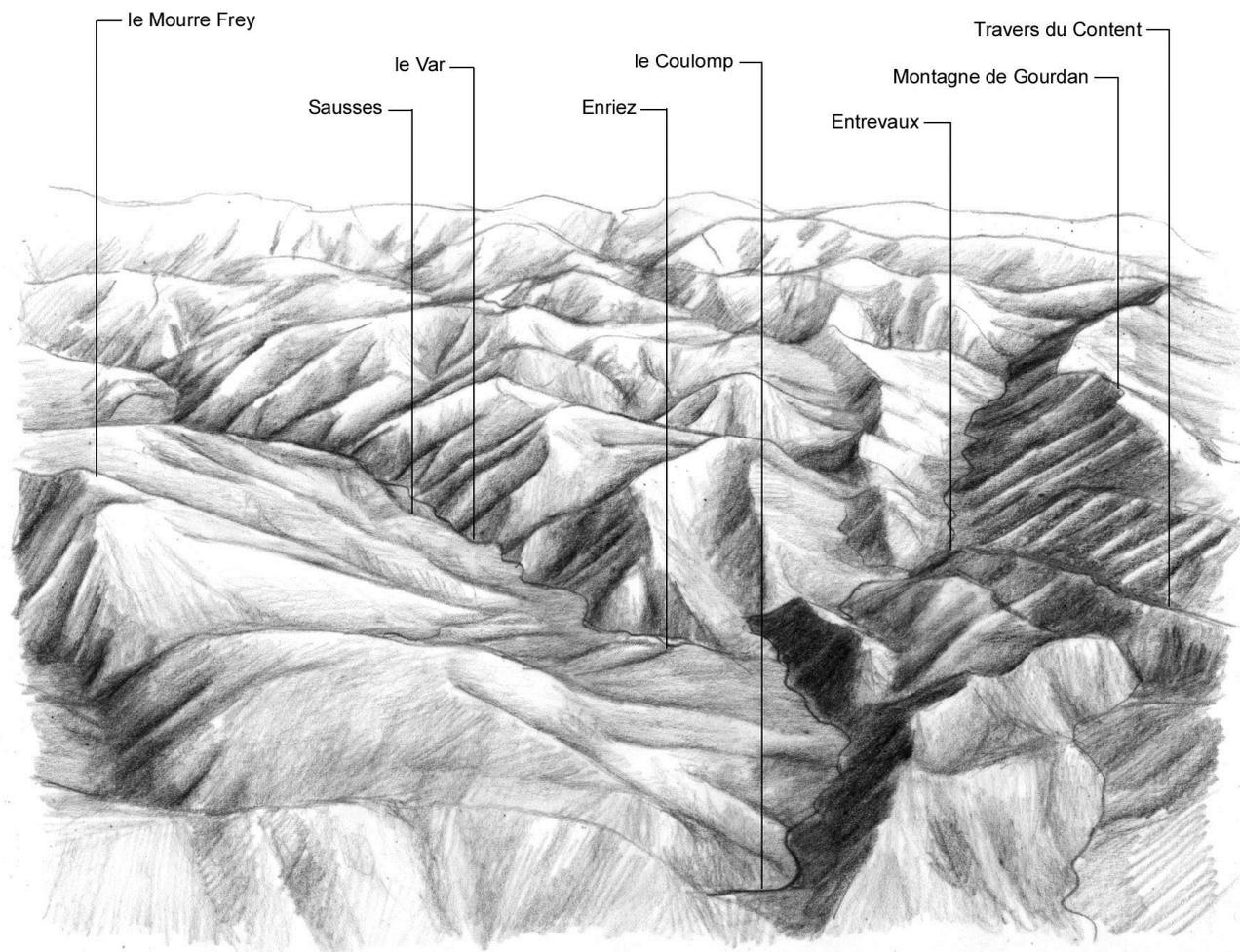
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



De part sont caractère complexe, le relief du Pays d'Entrevaux présente des ambiances variées alternant clues, ouvertures, ou profond couloir sinueux ...

De Sausses à Enriez, la vallée, encaissée, s'étire du nord-est au sud-ouest entre les imposantes montagnes de Mourre Frey (2027 m.) et de la Lette (1520 m.). Puis elle bifurque en direction du sud-est. Elle traverse alors une série de reliefs perpendiculaires (Crête de Chantebrenne, Travers du Content), créant une succession de trois clues (clue de Gueydan, du Pont Noir et d'Entrevaux). Ces dernières forment de majestueuses portes qui s'ouvrent sur des ambiances différentes.

Après Entrevaux, le fond de la vallée s'élargit et offre un fond plat propice à l'agriculture. Ce large couloir qui s'étend d'ouest en est, est dominé au sud par l'imposante montagne de Gourdan.





LA GEOLOGIE

La géologie de l'entité est dominée par les calcaires du Secondaire qui forment le massif de la Tête de Travers au nord et une succession de massifs montagneux d'orientation est-ouest dans la partie sud (Travers du Content...).

Dans la partie ouest, la structure géologique se compose d'une succession de grès d'Annot, de calcaires argilo-sableux en plaquettes (Tertiaire), de calcaires argileux à silex (Secondaire) et de marnes bleues (Tertiaire). Ces marnes sont présentes en masse plus ou moins importante aux environs d'Entrevaux et surtout du Castellet-lès-Sausses.

De nombreux éboulis occupent les pieds de falaises ou des versants calcaires.

Les alluvions récentes, constituées de limons et de galets d'origine diverses, remplissent les cours du Var et du Coulomp.

L'HYDROGRAPHIE

Au cœur du réseau hydrographique, le fleuve du Var, par les reliefs qu'il a façonné, donne au paysage des ambiances différentes. Au creux de son large lit de galets, il franchit parfois des cluses remarquables ou accapare le fond de vallée, obligeant l'homme à développer ses terroirs sur les pentes.

A Entrevaux, le Var se fait protecteur, douves naturelles de la cité fortifiée. Plus en aval, il a élargi le fond de vallée et y a déposé des alluvions qui permettent les cultures.

L'eau est globalement omniprésente sur les versants. De nombreux torrents prisés pour le canyoning dévalent la pente (le Riou, le Reynier, le Farnez...), parfois en cascades vertigineuses (le Ray).

Dans la moyenne vallée du Var, jusque dans les villages, le bruit de l'eau provenant des nombreuses fontaines est permanent.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



La forêt est omniprésente et occupe la majeure partie du territoire. Sur l'adret, les formations boisées sont essentiellement composées de chênaies. Les nombreuses plantations de pins noirs se mêlent aux pins sylvestres et tendent à menacer les hêtraies sur les ubacs.

Les berges du Var se parent de saules et de grands peupliers blancs. Les bords de routes sont fréquemment colonisés par des ailantes, qui menacent la diversité des essences du fond de vallée.



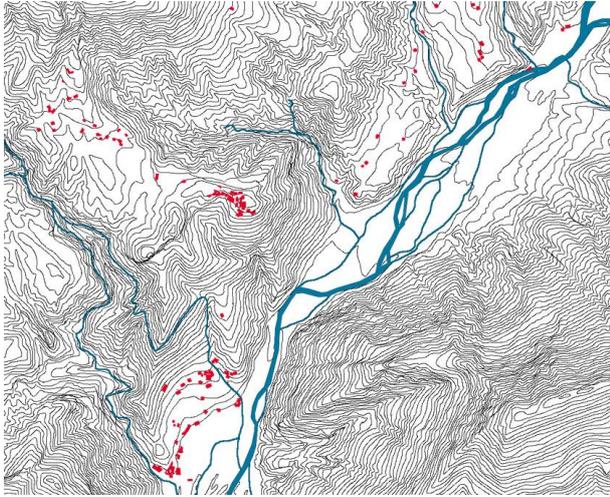
L'agriculture est peu présente sur ce territoire escarpé. Les rares terrains plats, se trouvent principalement dans le fond de vallée (Brec et à Entrevaux). Leur sol fertile et irrigué a permis l'implantation d'une agriculture diversifiée (vergers, cultures maraîchères, vignes...).

Afin de mettre à profit les pentes, de nombreuses terrasses ont été édifiées sur les versants les mieux exposés. Beaucoup d'entre elles tendent à s'enfricher, et les fruitiers qui s'y développent sont vieillissants (Enriez, Castellet-lès-Sausses). En revanche, à Entrevaux et au Brec, l'exploitation des terrasses perdure. Vouées à la culture de l'olivier, elles constituent un ensemble remarquable, dont la valeur patrimoniale n'est plus à prouver.

Sur le reste du territoire, l'agriculture est vouée à l'élevage ovin et bovin. De petits terroirs animés de quelques vieux fruitiers isolés et de haies champêtres, occupent les rares pentes douces. En période estivale, l'élevage ovin occupe les sommets (Mourre Frey), tirant part des pelouses sommitales et des landes à genêts.



LES FORMES URBAINES



Les villages du Pays d'Entrevaux, de type provençal, sont traditionnellement groupés, perchés sur des promontoires au-dessus de la vallée (Sausses, Castellet les Sausses) ou solidement agrippés aux pentes ensoleillées (Enriez, Entrevaux), à distance raisonnable du fleuve. Leurs silhouettes, de forme triangulaire, sont bien souvent remarquables dans ce pays où l'habitat est surtout présent à proximité du fond de vallée. Les maisons hautes et étroites sont blotties les unes contre les autres et ne laissent la place qu'à des ruelles étroites, à des escaliers et des passages tortueux.

Sur les hauteurs, le bâti est plutôt rare et se retrouve sous la forme de fermes isolées au cœur de leurs terroirs de petite taille.



L'habitat récent s'est surtout développé à proximité de la route nationale et de la ville d'Entrevaux ainsi que sur les coteaux du Plan et du Brec, où il colonise peu à peu les sites d'anciennes terrasses agricoles.

Dans la partie nord de l'entité, les petits villages sont moins touchés. Néanmoins un habitat pavillonnaire diffus commence à se développer à proximité, dévalorisant ainsi leurs terroirs et leur silhouette (Enriez, Castellet-lès-Sausses).



SITES REMARQUABLES

Entrevaux, sa citadelle et ses terrasses à oliviers

(Site ponctuel inscrit loi de 1930)

Entrevaux, avec sa cité fortifiée, fait figure de joyau et de pilier de la moyenne vallée du Var. Bâtie en amphithéâtre sur un promontoire que contourne la rivière, la ville a conservé intact son caractère ancien, avec ses toits de tuiles rondes, ses séchoirs, ses ruelles étroites... Au-dessus se dresse le fort, appel visuel depuis les vallons environnants.

Si la citadelle est extraordinairement serrée, la rive droite s'urbanise en ordre lâche, peu lisible. L'habitat dispersé occupe uniformément le versant et le fond de vallée.

Les terrasses de cultures d'oliviers constituent un site exceptionnel qui, comme un écrin, met en valeur le rocher d'Entrevaux et sa citadelle.



Le village de Sausses

Le remarquable village de Sausses s'accroche au relief. Il présente une silhouette serrée, soudée, avec de hautes façades et des jeux de volumes imbriqués. Les nombreuses fontaines baignent de leur bruit un dédale de ruelles intimes.



Castellet les Sausses

(site ponctuel inscrit loi de 1930)

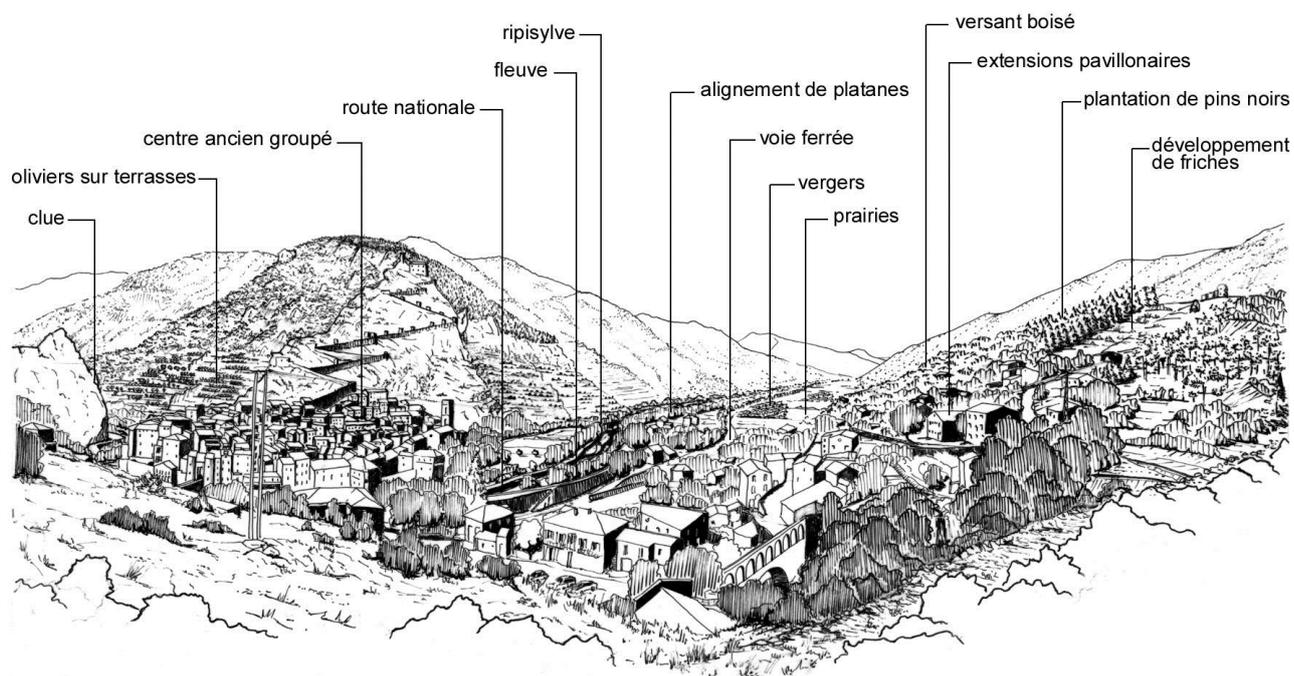
Le pont de la Reine Jeanne



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâti peu présente
- Villages anciens groupés, perchés ou en pied de pente
- Quelques fermes isolées sur les hauteurs
- Habitat diffus le long de la route nationale et aux alentours d'Entrevaux

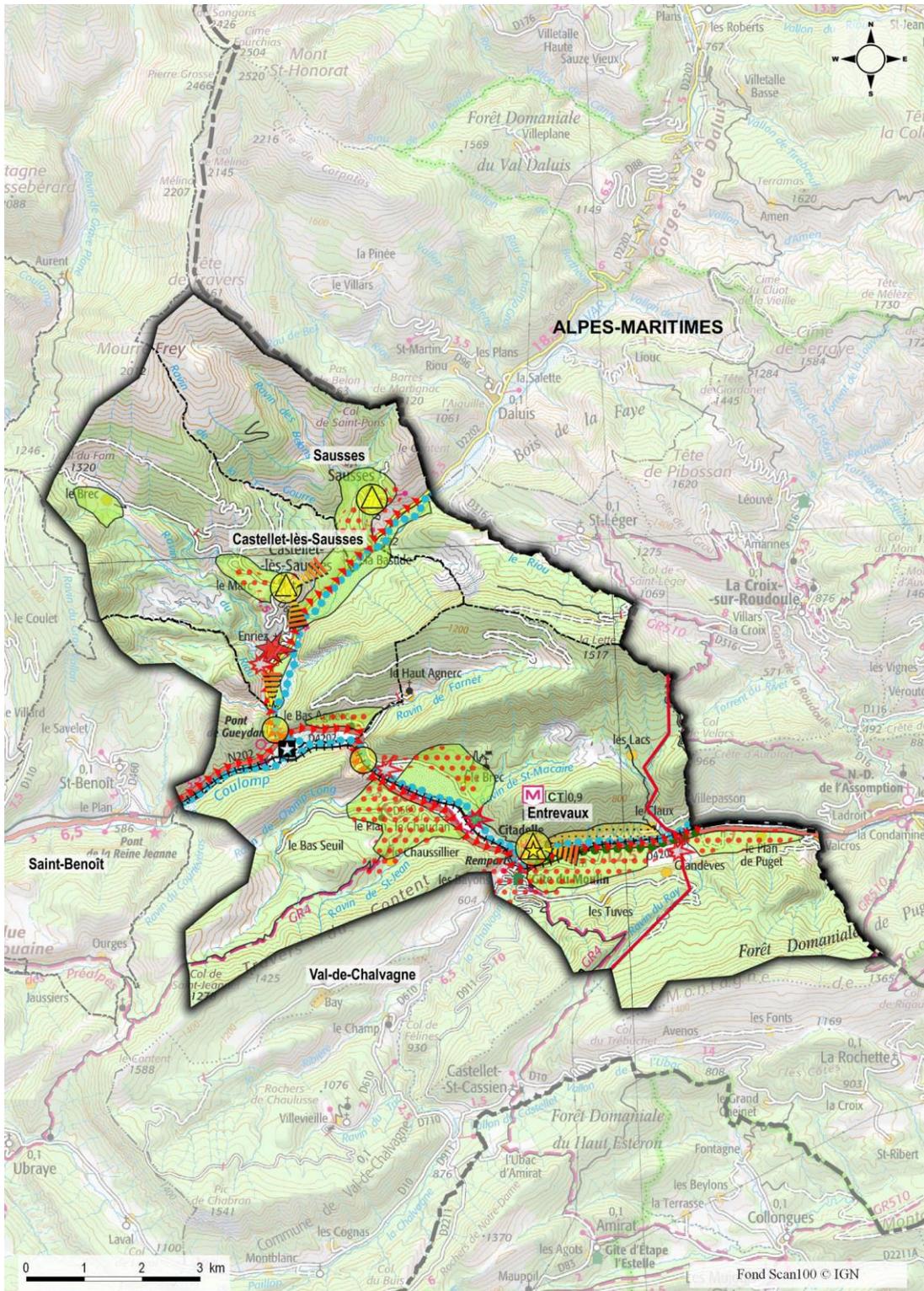
- Forte couverture boisée
- Nombreux sites de terrasses de cultures en fond de vallée et à proximité des villages
- Petits terroirs voués à l'élevage dans la partie nord de l'entité
- Agriculture diversifiée dans le fond de vallée à proximité d'Entrevaux (vergers, vignes, oliviers...)
- Dynamique de déprise sur les secteurs les moins accessibles



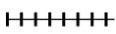
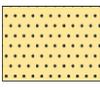
ENJEUX PRIORITAIRES

Préserver et valoriser le patrimoine bâti

limiter la fermeture des paysages en fond de vallée et autour des villages et hameaux



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation. Conserver des espaces de respiration autour des villages Entretien et valoriser les terrasses qui forment un socle aux villages. Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BATI Promouvoir les savoir-faire architecturaux. Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables. Faciliter la protection et la gestion de ces sites. Gérer les flux touristiques Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur les sites</p>
	<p>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Promouvoir les projets de requalification en prenant en compte l'aspect paysage le long de la RN 202 Maintenir et valoriser les alignements remarquables et favoriser de nouvelles plantations Traiter et valoriser les entrées et traversées de villes et villages</p>
	<p>VALORISER LES LIGNES DE CHEMIN DE FER NOTAMMENT LE TRAIN DES PIGNES ET SES OUVRAGES</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTRÉES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement urbain et affirmer une limite nette d'urbanisation Améliorer et requalifier les entrées et traversées de villes et villages. Lutter contre la pollution lumineuse Maintenir et mettre en valeur le patrimoine bâti. Promouvoir les savoir-faire architecturaux L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager d'Entrevaux mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles. Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS. Renaturer les abords de camping, Favoriser l'insertion paysagère des installations et lutter contre le durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année Etude architecturale, paysagère et environnementale pour tout aménagement et réflexion sur la signalétique et la publicité</p>
	<p>MAÎTRISER L'ÉVOLUTION ET LA RÉHABILITATION DES CARRIÈRES ET GRAVIÈRES Intégrer les exploitations existantes et s'assurer d'une réhabilitation effective après exploitation</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Entretien et restaurer les terrasses d'oliviers et leur culture. Maîtriser le développement de friches. Favoriser la mise en place de protection. Stopper l'implantation de l'habitat diffus</p>
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maîtriser le développement des friches. Maintenir et développer l'activité agricole et la diversité des cultures Préserver les parcelles à vocation pastorale. Stopper l'implantation de l'habitat diffus</p>
	<p>PRÉSERVER LES ALIGNEMENTS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE Inventorier les alignements qui participent à la qualité des paysages. Protéger les structures les plus significatives Favoriser de nouvelles plantations</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>